Nantes : il arrache le voile intégral d'une femme dans la rue : 5 mois de prison avec sursis

13/03/2013 à 16h00
Un homme, qui avait arraché le 12 septembre dernier le niqab (voile intégral musulman) d'une femme qui se promenait à la fête foraine de Nantes, a été condamné ce mercredi à 5 mois de prison avec sursis par le tribunal de Nantes […]

Au moment des faits, l'homme avait notamment expliqué son geste en affirmant **vouloir faire respecter la loi du 20 octobre 2010 interdisant le port d'un voile intégral du visage dans un lieu public**.

Mais le parquet de Nantes avait clairement rappelé que « cette femme a été victime de faits graves de violence » et que « **les simples citoyens ne sont pas habilités à faire la loi eux-mêmes, sinon on n'est plus dans un Etat de droit** ».

Ouest-France